

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9637**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - mention: psychologie - spécialité : psychologie sociale de l'environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Aix-Marseille I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie, 124g Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

1. Identifier et évaluer les processus qui régulent et médiatisent les relations hommes-environnement (émotions, perceptions, attitudes, représentation, comportements et attentes de l'individu dans un environnement donné).

Concevoir et mettre en place les différentes étapes d'une étude qualitative et/ou quantitative

Réaliser des entretiens individuels et en focus group

Analyser les données qualitatives et/ou quantitatives recueillies

Elaborer un questionnaire

Assurer le suivi de l'étude sur le terrain

Etablir des recommandations stratégiques

2. Concevoir et décliner un projet, les démarches et les actions liées à l'environnement

Définir une thématique de projet visant l'amélioration du cadre de vie (bien-être, confort, protection de l'individu)

Réaliser le diagnostic de la situation

Planifier les étapes nécessaires à la réalisation du projet

Identifier les moyens matériels, humains et financiers

Assurer le suivi de la mise en œuvre du projet et procéder aux régulations

Promouvoir la prise en compte et le respect de l'environnement par les usagers.

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Rédiger et présenter un rapport de résultats

Maîtriser les connaissances théoriques, méthodologiques et appliquées spécifiques aux nouvelles problématiques des relations de l'homme à son environnement et au développement durable.

Maîtriser les méthodologies d'entretien individuel et de groupe ; enquête, expérimentation, recherche-action, démarche d'ingénierie psychosociale.

Connaître la méthodologie et les outils de conduite de projet

Pratiquer l'anglais au niveau B2 du cadre européen commun de référence en langues

Respecter le code de déontologie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bureaux d'études,

Collectivités locales et/ou territoriales, organismes publics,

Associations.

Consultant indépendant des différents acteurs de l'environnement.

Chargé de mission environnement, Chargé de mission en développement durable

Chargé d'étude aménagement,

Conseiller en collecte sélective, Education à l'environnement,

Responsable qualité environnementale

Psychologue social

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Réglementation d'activités :

Titre de psychologue

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient en 2 ans après une évaluation concernant 14 UE délivrant 120 ECTS. Un stage de 105h et la réalisation d'une recherche sont obligatoires durant la première année et un stage de 450h ainsi que la réalisation d'un mémoire de recherche sont

obligatoires durant la deuxième année.

Les UE se répartissent autour des thèmes suivants :

- Théories et concepts
- Méthodologies
- Travail d'étude et de recherche
- Stage et technique d'animation de groupe
- Déontologie et professionnalisation
- Méthodologie de recherche et d'intervention
- Problématique de terrain
- Analyse des pratiques
- Expérience professionnelle
- Expérience scientifique

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 60% enseignants-chercheurs en psychologie, 20% professionnels Psychologues et 20% professionnels non psychologues
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 60% enseignants-chercheurs en psychologie, 20% professionnels Psychologues et 20% professionnels non psychologues
En contrat de professionnalisation	X	.
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique
Par expérience dispositif VAE	X	oui idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Université de Nîmes	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Habilitation n° 20081043

Loi 85-772, Décret 90-255 liste de diplômes permettant de faire usage du titre de psychologue, Arrêté 19 mai 2006 relatif à la validation du stage

Pour plus d'informations

Statistiques :

2007-2008 : 27 inscrits en Master 1 et 23 en Master 2 ;

2008-2009 : 19 inscrits en Master 1 et 13 en Master 2 ;

2009-2010 : 13 inscrits en Master 1 et 15 en Master 2

% moyen de réussite en M1 : 95% : en M2 : 90%

Autres sources d'information :

<http://www.unimes.fr>

Université d'Aix-Marseille I

Lieu(x) de certification :

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [paris]

Université de Provence - 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 03

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Nîmes, Rue du Dr Georges Salan, 30021 Nîmes Cedex 1

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277

Spécialité de master ouverte en 2007-2008